et portaient le ravage jusque dans Ravenne. Ce pontife contribua aux progrès du christianisme en Germanie. On a de lui quelques *Lettres* dans divers recueils ecclésiastiques.

GRÉGOIRE III, pape de 731 à 741. Il était Syrien d'origine et succéda au précédent, continua contre Léon et les iconoclastes la lutte de son prédécesseur, et implora l'appui de Charles Martel tout à la fois contre l'empereur grec et les Lombards d'Italie. Mais les Francs étaient trop occupés contre les Sarrasins pour songer à imposer leur protection et leur influence à l'Italie. Grégoire se consola de cet échec en étendant son autorité sur l'exarchat de Ravenne, abandonné en quelque sorte par les Grecs. On a de lui des *Lettres* qu'on trouve dans les *Conciles* du P. Labbe et dans les *Annales* de Baronius.

GRÉGOIRE IV, pape de 827 à 844. Il était Romain de naissance. Les écrivains ecclésiastiques ont un peu faussé l'histoire pour exalter ce pontife, qui n'honora que médiocrement la chaire de saint Pierre. Il prit le parti du roi d'Italie Lothaire, révolté contre son père Louis le Débonnaire, et le suivit en France. Les évêques de ce pays lui reprochèrent la violation du serment qu'il avait prêté à Louis. Il s'ensuivit des débats scandaleux, au milieu desquels Grégoire inaugura la fameuse doctrine de la suprématie de la puissance spirituelle. Il prit part à toutes les violences des fils révoltés contre leur père; mais il dut à la fin se retirer en Italie, où il fit relever la ville d'Ostie, à laquelle il donna son nom, bâtit des églises et fonda des monastères. C'est sous son pontificat que fut célébrée pour la première fois la fête de tous les saints.

GRÉGOIRE V (Brunon), pape de 996 à 999, Allemand de naissance. Il succéda à Jean XV. Elu par l'influence de son oncle Othon III, roi de Germanie, ou plutôt désigné par lui, il s'empressa de reconnaître ce service en le couronnant empereur d'Occident. Les Romains, à la voix du sénateur Crescentius, se soulevèrent contre ce pontife, le chassèrent de Rome et le remplacèrent par le Grec Philagate (Jean XVI). Rétabli par Othon, Grégoire se signala par les plus grandes cruautés, fit arracher la langue, le nez et les yeux à son compétiteur, et trancher la tête à Crescentius. Il excommunia ensuite le roi de France Robert Ier, qui avait épousé sans dispense sa cousine Berthe, et le contraignit à la répudier. Il reste de lui des *Lettres*, des *Diplômes* et des *Bulles* sans aucun intérêt.

GRÉGOIRE VI (Jean-Gratien), pape de 1045 à 1046. Trois papes indignes régnaient alors à Rome, l'un à Saint-Jean de Latran, le deuxième à Saint-Pierre, le dernier à Sainte-Marie-Majeure (Benoît IX, Sylvestre III, Jean XX), et tous trois se partageaient les revenus de l'Eglise et le produit des aumônes. Grégoire réussit à former un quatrième parti, acheta l'abdication de Benoît IX, et fut lui-même déposé comme simoniaque par le concile de Sutri (1046), convoqué par l'empereur Henri III. Il mourut l'année suivante en Allemagne.

GRÉGOIRE VII (Hildebrand), l'un des plus grands hommes qui aient occupé la chaire pontificale, né à Soana (Toscane) vers 1013. Fils d'un charpentier, il entra au monastère de Cluny, dont il devint prieur, exerça autour de lui une influence souveraine par l'autorité de sa parole et par son zèle ardent pour l'indépendance de l'Eglise, pour la réforme des abus dont elle était souillée et pour la répression des scandales qui la déshonoraient. Appelé à Rome par le pape Léon IX, qui le créa cardinal, il le nourrit de son inspiration puissante et fut l'âme des conciles qui, successivement, s'occupèrent, sans beaucoup de succès, d'arrêter les usurpations du pouvoir temporel, de réprimer la simonie, de rétablir la discipline ecclésiastique et de réformer les mœurs dissolues du clergé. Il eut la plus grande part à l'élection de Victor II (1055), de Nicolas II (1058) et d'Alexandre II (1061). Il dirigea, sous ces divers règnes, les affaires ecclésiastiques et la politique romaine; il contribua à faire changer le mode d'élection des papes, qui fut transféré du clergé et du peuple de Rome aux cardinaux, mit dans les intérêts du saint-siége les aventuriers normands établis dans l'Italie méridionale, fit chasser l'antipape Honorius II, que soutenaient les Allemands, et fut élu lui-même à la mort d'Alexandre II (1073). Parmi les vastes projets dont il rêvait la réalisation, il tenta d'abord l'accord des Eglises d'Orient entre elles, leur subordination à la cour romaine, et la formation d'une croisade des princes chrétiens pour la conquête de la terre sainte; lui-même voulait se mettre à la tête d'une armée de 50,000 hommes pour délivrer le tombeau du Christ. Mais les affaires de l'Occident ne lui permirent pas de donner suite à cette folle pensée et absorbèrent bientôt toute son énergie et sa dévorante activité. L'année 1076 vit commencer entre lui et l'empereur Henri IV la grande querelle des investitures, qui causa tant de troubles en Europe. Henri ne voulant point se laisser arracher par le saint-siége le droit d'octroyer et de vendre, dans ses Etats, les dignités ecclésiastiques (que Grégoire revendiquait pour lui tout seul), il s'ensuivit d'abord un échange scandaleux d'invectives, de lettres injurieuses, de menaces, prélude de la lutte terrible qui allait s'engager entre la puissance temporelle et la puissance spirituelle, et dont Grégoire ne devait pas voir la fin. Le pontife suscita des troubles et des révoltes dans les Etats de son ennemi; celui-ci, de son côté, rassembla à Worms un concile de prélats allemands et lombards, qui, sous son inspiration, déclarèrent Grégoire simoniaque, impie, meurtrier, sacrilége, etc., et prononcèrent sa déposition. Il ne répondit qu'en excommuniant solennellement l'empereur et en déliant ses sujets du serment de fidélité. Le monde chrétien se partagea en deux factions qui mirent dans leur lutte autant de violence que d'acharnement. Grégoire ne dissimulait plus ses prétentions à l'omnipotence : « Si le saint-siége, écrivait-il, a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, pourquoi ne jugerait-il pas aussi les choses temporelles?... » Arbitre du monde et réformateur de l'Eglise, tel était le rôle que convoitait sa puissante ambition. Supérieur à la crainte comme à la pitié, il ne craignit pas de faire face à tous ses ennemis à la fois et anathématisa tous les prélats allemands et lombards qui soutenaient son adversaire. En même temps, il entama la réforme ecclésiastique avec une énergie farouche qui ne recula devant aucun moyen : le rétablissement de la discipline, la destruction de la simonie, l'interdiction du mariage des prêtres, la réforme de mille abus dès longtemps invétérés, furent pour lui l'occasion d'autant de combats non moins acharnés que sa lutte avec l'empereur. La violence de la répression nous donne une idée des résistances qu'il rencontra. Ne pouvant parvenir à imposer le célibat aux prêtres, il se servit des moines pour soulever les populations contre eux, les fit arracher des autels et les livra aux fureurs des exécutions populaires. Cependant Henri IV, sous le poids de la terrible sentence, voyait le vide se faire autour de lui; les Saxons se soulevaient, les princes d'Allemagne s'agitaient, toutes les ambitions menaçaient son pouvoir. Il s'humilia, franchit les Alpes en plein hiver et vint implorer son pardon de Grégoire, enfermé dans la forteresse de Canossa, qui appartenait à la comtesse Mathilde, dont on connaît le dévouement au saint-siége. Le pontife imposa à l'empereur des conditions d'une dureté inouïe, le contraignit à rester pendant trois jours, en suppliant, à la porte du château, pieds nus, vêtu de laine, jeûnant et priant du matin au soir. Cet acte de rigueur farouche et d'orgueil impitoyable était aussi impolitique que peu digne d'un chrétien, et Henri en demeura exaspéré. Cette prétendue réconciliation ne fut donc que le prélude d'une guerre sans merci, qui ne tarda pas à éclater en effet. Chose remarquable, l'empereur trouvait de nombreux appuis en Italie, tandis que l'Allemagne lui était généralement hostile. En 1077, les princes, dans la diète de Forchheim, le déclarèrent déchu et élurent à sa place Rodolphe de Souabe. Grégoire, après diverses tergiversations, confirma solennellement cette élection (1080) et renouvela l'anathème contre Henri. Cette prétention à disposer des royaumes (déjà manifestée à propos de la Dalmatie, de la Hongrie et du Danemark) ne pouvait être acceptée par la puissance temporelle, et elle attira les plus grands malheurs sur le saint-siége et sur la chrétienté. Henri convoqua à Brixen un nouveau concile par lequel il fit déposer Grégoire et élire un nouveau pape, sous le nom de Clément III; puis, après avoir écrasé en Allemagne son compétiteur à l'empire, il s'avança vers l'Italie, escorté de son antipape, et vint assiéger Rome. Grégoire résista pendant quelque temps, défendu par les troupes de la comtesse Mathilde. Enfin, abandonné des Romains, assiégé dans le château Saint-Ange (1084), il appela à son secours les Normands, dangereux auxiliaires qui chassèrent Henri, mais livrèrent à la plus effroyable dévastation la ville qu'ils étaient venus défendre. Devenu odieux aux Romains, il fut contraint de s'enfuir sous la protection de ses farouches alliés, et suivit Robert Guiscard à Salerne, où il mourut l'année suivante (1085), inflexible jusqu'à la dernière heure et protestant de la justice de sa cause et de l'iniquité de ses ennemis. Grégoire VII est la plus grande figure de la papauté au moyen âge; mais il est, en même temps, l'exemple le plus illustre de l'impuissance de la classe sacerdotale à courber l'Europe sous le joug de la théocratie. En effet, bien que son impérieuse et indomptable énergie ait obtenu une large extension des priviléges et des prérogatives du saint-siége, il ne put jamais, malgré la violence de ses efforts, faire prévaloir le principe de la suprématie et de l'omnipotence temporelle du siége de Rome sur les empires et les royaumes, ce principe dont l'avènement est resté pendant plusieurs siècles le rêve secret des papes et l'une des causes principales des subversions et des déchirements de l'Occident.

« Dans l'œuvre du moine de Cluny, qui gouverna le monde catholique sous le nom de Grégoire VII, dit M. L. Joubert, il y a deux parts qui attestent l'une et l'autre un génie vaste et un courage indomptable, mais qui ne doivent pas être confondues dans une égale admiration, car l'une fut grande, sensée, durable, légitime et bienfaisante, l'autre fut grandiose, éphémère, d'une légitimité et d'une utilité douteuses. Grégoire VII organisa le catholicisme, et, à ce titre, il a sa place marquée à côté des plus grands hommes. Délivrer la papauté du joug des empereurs, qui s'étaient arrogé le droit de nommer les évêques de Rome, la soustraire aux caprices de la multitude, qu'une vieille coutume, désormais sans raison d'être, investissait du droit de concourir à l'élection pontificale, concentrer l'élection dans le collége des cardinaux, et, après avoir épuré la source de la papauté, rattacher à ce pouvoir devenu indépendant toute la hiérarchie catholique qui flottait elle-même en proie aux puissances temporelles; consacrer parmi les prêtres la loi du célibat, la rétablir là où elle avait été violée; affranchir, moraliser et discipliner le clergé, ce fut la tâche que s'imposa Grégoire VII, et qui, bien que très-difficile, ne dépassait pas les forces d'un génie de premier ordre. Comme elle était sensée, elle réussit; comme elle était bienfaisante, elle a duré. Mais le pontife ne se borna pas à organiser le pouvoir spirituel, il voulut en faire le régulateur suprême des pouvoir temporels... Du reste, légitime ou non, la suprématie pontificale ne pouvait s'établir que par la lutte, et, dès lors, elle n'atteignait pas son but, qui était de faire régner l'ordre parmi les puissances temporelles. Privés de forces régulières, les papes, pour combattre les empereurs, faisaient appel à la sédition, poussaient les peuples à se révolter contre les souverains, armaient le fils contre le père. De pareils moyens, violents et inefficaces, n'étaient pas de nature à établir la paix en Europe, et risquaient de compromettre la papauté, en la montrant révolutionnaire et impuissante. » Nous avons peine à admettre avec l'auteur de ce passage que le célibat imposé aux clercs fût une idée sensée.

Voici comment, à son tour, l'a jugé M. H. Milman : « Le but principal et avoué du pontificat de Grégoire VII fut l'indépendance absolue du clergé, depuis le pape jusqu'au dernier prêtre, dont la personne devait être aussi sacrée que celle du pontife suprême. Sous cette indépendance se dissimulait une prétention non équivoque à la supériorité. Une vaste autocratie spirituelle, ayant le pape pour chef, devait gouverner le monde. Pour réaliser ce système dont le clergé devait être l'agent, il fallait faire du clergé une caste plus distincte, plus inviolable dans ses personnes et dans ses biens qu'il ne l'avait encore été. Placé au sommet de l'édifice social, le pape devait être l'arbitre souverain de chaque querelle, et le médiateur suprême dans chaque question de guerre ou de paix... Grégoire VII a été le type, le modèle absolu du monarque spirituel. On se demande aujourd'hui si ses idées de gouvernement, pareilles à celles des anciens Césars, ne reposaient pas sur la prostration de toutes les libertés humaines, sur l'asservissement même des rangs inférieurs de l'ordre sacerdotal. C'était assurément une vaste et brillante conception; mais comment la pureté sublime du christianisme pouvait-elle admettre qu'une hiérarchie humaine, qu'un homme seul, se plaçant sans autorité entre Dieu et le genre humain, s'attribuât ainsi une divinité secondaire? Dès lors, contre ses décrets, toute résistance de l'intelligence humaine se trouvait être une trahison, toute tentative de limiter son pouvoir une impiété. Cette autocratie universelle fut fondée et maintenue (par Hildebrand plus que par aucun autre pontife) en usant de moyens absolument contraires à l'essence même du christianisme, par la guerre avec toutes ses horreurs et par chaque espèce de misère humaine, c'est-à-dire au prix du sacrifice des principes les plus sacrés. »

GRÉGOIRE VIII (Albert de Mora), pape en 1187, succéda à Urbain III. Son pontificat, qui ne dura que deux mois, est absolument vide d'événements. On a de lui trois lettres et une bulle.

GRÉGOIRE VIII, antipape. V. Bourdin (Maurice).

GRÉGOIRE IX (Hugolin), pape, né à Anagni, élu en 1227, mort en 1241, succéda à Honorius III. Il continua contre l'empire la lutte traditionnelle de la papauté, lutte qui avait pour but la conquête de la suprématie politique aussi bien que de l'omnipotence spirituelle. Il excommunia Frédéric II, qui éludait sans cesse sa promesse de partir pour la terre sainte, dut s'enfuir plusieurs fois de Rome pour éviter sa colère et ses armes, échangea avec lui, dans l'intervalle des hostilités, des lettres et des circulaires pleines d'injures tirées de l'Ecriture sainte, et mourut après avoir vainement offert le royaume de son ennemi à saint Louis (pour le comte d'Artois), qui refusa d'entrer dans son parti (v. Frédéric II). Ce pontife était fort savant en droit canonique, et il donna une collection de *Décrétales* (Mayence, 1473, in-fol.) qui firent longtemps autorité.

GRÉGOIRE X (Théobald), pape de 1271 à 1276, né à Plaisance. Il était de l'illustre famille des Visconti. Il remplaça, après une vacance de trois ans, Clément IV sur le trône pontifical. Grégoire tint à Lyon, en 1274, un concile œcuménique pour l'extinction du schisme grec et la réforme de l'Eglise; mais les efforts tentés à ce sujet n'aboutirent point. En revanche, sous l'inspiration du pontife, les évêques réunis au concile de Lyon donnèrent une nouvelle organisation au mode d'élection des papes et déterminèrent qu'elle se ferait en conclave. Il intervint aussi dans les affaires de l'Europe, contribua à l'élection de Rodolphe de Habsbourg et obtint du roi de France Philippe le Hardi la cession du Comtat-Venaissin au saint-siége. On trouve cent deux lettres de ce pape dans l'*Histoire ecclésiastique de Florence*, par Campi.

GRÉGOIRE XI (Pierre-Roger de Montroux), pape de 1370 à 1378, né en 1329 ou, selon d'autres, en 1336, près de Limoges. Il était fils de Guillaume II, seigneur des Rosiers et comte de Beaufort. Créé cardinal à dix-sept ans par son oncle Clément VI, il succéda le 30 décembre 1370 à Urbain VI, fut ordonné prêtre au mois de janvier suivant et couronné le lendemain. Grégoire fut le septième pape résidant à Avignon; mais il revint fixer son siége à Rome en 1377, intimidé par les insurrections d'Italie et par l'attitude des Romains, qui menaçaient d'élire un autre pape. Il apaisa la guerre entre la France et l'Angleterre et celle entre Jeanne de Naples et Frédéric de Sicile, réforma plusieurs ordres monastiques et montra un grand zèle contre les hérésies, notamment contre celle de Wicleff, qu'il venait d'anathématiser au moment où il mourut (1378). Ce pontife, le dernier que la France ait donné à l'Eglise, créa huit cardinaux limousins, dont cinq étaient ses parents. On trouve un grand nombre de ses lettres dans les collections des conciles.

GRÉGOIRE XII (Angelo Corrario), pape de 1406 à 1415, né à Venise vers 1325. Elu après la mort d'Innocent VII, à l'époque du grand schisme, pendant que Benoît XIII siégeait à Avignon, il avait signé l'acte par lequel chacun des cardinaux s'engageait, dans le cas où il serait nommé, à abdiquer en même temps que Benoît, afin de faciliter l'extinction d'un dualisme qui était un scandale pour la chrétienté. Mais il ne paraissait pas, non plus que son adversaire, disposé à donner cet exemple de désintéressement. Le concile de Pise (1409) les déclara tous les deux schismatiques, parjures, hérétiques, etc., prononça leur déposition et élut, pour les remplacer, Alexandre V, puis, à la mort de celui-ci, Jean XXIII. Cet acte de vigueur n'améliora pas la situation : au lieu de deux papes, il y en eut alors trois, soutenus chacun par une faction beaucoup plus inspirée par l'orgueil et l'ambition que par les intérêts de la religion. Grégoire, réfugié à Gaëte, soutenu par Ladislas, roi de Sicile, résista pendant quelques années; mais, lors de la réunion du concile de Constance (1415), il y envoya l'acte de son abdication et reçut, en récompense, le titre de légat perpétuel dans la marche d'Ancône. Il mourut deux ans plus tard.

GRÉGOIRE XIII, pape de 1572 à 1585, né à Bologne en 1502, de la famille des Buoncompagni, succéda à Pie V. Il montra beaucoup de zèle pour la propagation de l'instruction ecclésiastique, mais fut moins heureux dans ses tentatives pour entraîner les nations chrétiennes dans une guerre contre les Turcs. Il fit faire des réjouissances publiques pour célébrer le massacre de la Saint-Barthélemy, poursuivit les hérétiques avec une activité implacable, suscita des troubles en Irlande, appuya Philippe II contre Elisabeth, donna des subsides aux ligueurs français et obéra tellement ses finances, qu'il en fut réduit aux mesures financières les plus violentes, telles que la confiscation d'une grande partie des fiefs et des châteaux de l'Etat romain, ce qui souleva contre lui toute la noblesse et amena des troubles sanglants qu'il fut impuissant à réprimer. L'événement le plus important de son règne est la correction du calendrier Julien et l'établissement de celui qui est aujourd'hui suivi par les nations chrétiennes (à l'exception des Russes et des Grecs), et qu'on a nommé de son nom *Grégorien*. V. Calendrier.

GRÉGOIRE XIV (Nicolas Sfondrate), pape de 1590 à 1591, né à Crémone, succéda à Urbain VII. Il inaugura son règne par un don de 1,000 écus à chacun des cinquante-deux cardinaux qui l'avaient élu. Les sollicitations de l'Espagne et du duc de Mayenne l'entraînèrent à excommunier Henri IV et à envoyer des secours aux ligueurs. On sait que le clergé français n'approuva point son arrêt, qui fut brûlé par la main du bourreau. Ce fut lui qui donna le bonnet rouge aux cardinaux réguliers.

GRÉGOIRE XV (Alex.-Ludovisio), pape de 1621 à 1623, après la mort de Paul V, né à Bologne en 1554. Il secourut l'empereur contre les réformés et le roi de Pologne contre les Turcs, poursuivit vainement le rétablissement des jésuites à Venise, érigea l'évêché de Paris en métropole, canonisa sainte Thérèse, saint François-Xavier et saint Ignace de Loyola, et introduisit le scrutin secret dans l'élection pontificale. Ce pontife était très-instruit et on lui doit la publication d'importantes collections, notamment des *Décisions de la Rote*.

GRÉGOIRE XVI (Mauro Capellari), pape de 1831 à 1846, né à Bellune le 10 septembre 1765, mort à Rome le 1er juin 1846. Il appartenait à l'ordre des moines camaldules et se fit de bonne heure remarquer par sa connaissance approfondie des langues orientales et de la théologie. Fort jeune encore, en 1799, il publia un ouvrage intitulé : le *Triomphe du saint-siége* ou les *Novateurs modernes combattus par leurs propres armes*. Dans ce livre, il se montrait l'adversaire déclaré des jansénistes italiens. Deux ans plus tard, il était inscrit au nombre des membres de l'Académie de la religion catholique. Lors de la dispersion des ordres religieux, pendant la captivité de Pie VII, il se retira dans le couvent de Saint-Michel de Murano, près de Venise. En 1814, il habitait la ville de Padoue, et il fut, à la chute de Napoléon, appelé à Rome comme général de son ordre. En 1826, Léon XII le nomma cardinal et préfet de la Propagande. Sa candidature au saint-siége, patronnée par la France, échoua en 1828, bien qu'elle fût appuyée par Chateaubriand, alors notre ambassadeur à Rome; mais elle triompha, en 1831, contre le cardinal Pacca, candidat de l'Autriche, et Grégoire XVI fut élu, le 1er février, à la place de Pie VIII. « Au moment où il ceignait la tiare, dit Vitali, Bologne s'insurgeait, nommait un gouvernement provisoire sous la présidence de Bevilacqua et décrétait l'abolition du pouvoir temporel du pape. Le prolégat gouverneur de la province fut obligé de s'enfuir à Florence. Avant la fin du mois de février, Pesaro, Urbino, Fano, Fossombrone, Sinigaglia et Osimo avaient suivi cet exemple. Rome, où les arrestations se multipliaient, Ancône, malgré sa forte garnison, semblaient à la veille de se soulever aussi. Ancône fut entraînée, le 17, par le colonel Sercognani, envoyé de Bologne. Le cardinal Benvenuti, dépêché comme légat *a latere* pour calmer les rebelles, fut fait prisonnier et conduit à Bologne. Bientôt l'Ombrie suivit l'exemple de la Romagne; Pérouse, Spolète, Foligno, Terni, Narni s'empressèrent d'adhérer, et les députés révolutionnaires, réunis dans la ville qui avait donné le signal, promulguèrent le *Statut constitutionnel provisoire des provinces italiennes*. Le gouvernement français ayant proclamé le principe de non-intervention, les insurgés s'arrêtèrent, afin de ne pas donner aux Autrichiens un motif pour envahir le territoire romain. Cependant, le 20 mars, ceux-ci pénétraient dans les légations, en même temps que le pape déchaînait contre les libéraux dispersés les *san-fédistes*, les paysans de la Sabine, et annulait, dans les villes reconquises, les capitulations signées par les légats. Sur ces entrefaites, les ministres des grandes puissances intervinrent pour présenter collectivement au souverain pontife un *memorandum* où elles réclamaient, pour les sujets romains, l'ensemble des libertés civiles et constitutionnelles accordées à d'autres nations de l'Europe, particulièrement l'admissibilité des laïques aux emplois, l'élection libre des conseils municipaux, l'institution de conseils provinciaux et d'un conseil d'Etat, la réforme administrative, judiciaire et financière. Le cardinal Bernetti répondit en annonçant une « ère » nouvelle de paix et de liberté pour les Etats » romains. » Les Autrichiens n'avaient pas encore évacué la Romagne, lorsque l'édit du 5 juillet rétablit l'ancien ordre de choses. Grégoire XVI répondit aux pétitions innombrables qui lui furent adressées contre cet édit, en envoyant dans les légations le cardinal Albani à la tête des san-fédistes. De nouvelles luttes éclatèrent; les san-fédistes remportèrent d'éclatantes victoires à Forli et à Césène. Les Autrichiens profitèrent de ces troubles pour occuper de nouveau Bologne. » C'est alors que, de son côté, Casimir Périer fit occuper Ancône (22 février 1832). Il s'agissait, pour la France constitutionnelle, à la fois de contre-balancer l'influence autrichienne et d'amener le gouvernement des cardinaux à des réformes administratives, judiciaires et financières devenues indispensables : utopie traditionnelle du cabinet des Tuileries. La cour de Rome ne se laissa point intimider; à chaque soulèvement, elle répondit par la prison, l'exil et les supplices; en 1836, elle retira même des concessions accordées par édit du 5 juillet 1831 et prit 5,000 Suisses à sa solde. La France, fatiguée, retira ses troupes en 1838. « Depuis cette époque, dit Vitali, l'agitation fut incessante dans les provinces; le souverain pontife eut à prononcer chaque jour, pour cause politique, des condamnations à mort, à l'exil, aux galères et à la prison. L'Angleterre seule protesta contre la violation des promesses pontificales; elle ne fut pas appuyée par les ministres de France, de Russie, d'Autriche et de Prusse. Cependant, plus tard, le pape accorda une amnistie aux révolutionnaires, en en exceptant trente-huit individus, parmi lesquels on remarque : Mamiani, Silvani, Armandi, Sercognani, Pepoli, Bianchetti, Vicini, Malaguti, Montallegri, Zannolini, Bafondi, Pescantini, Fusconi, Canuti et Orioli. »

Comme tous les Italiens, Grégoire XVI aimait les arts. On lui doit la reconstruction de Saint-Paul hors les murs, le Musée étrusque et d'autres œuvres d'art achevées ou entreprises. En revanche, il ne voulut jamais entendre parler de science ni d'industrie, de réparations de routes ni d'établissement de télégraphes ou de chemins de fer. Ce fut à grand'peine qu'on obtint de lui la permission d'instituer un service de bateaux à vapeur sur le Tibre. Il eut toujours en horreur les savants, et combla d'honneurs et de présents les nobles et les membres du clergé. En un mot, il se montra fidèle à la mission qu'il semblait s'être donnée d'étouffer toute tendance libérale. Ce fut principalement dans ses rapports avec la Russie que Grégoire XVI fit connaître ses idées réactionnaires. Il n'hésita pas, lui chef du catholicisme, à seconder le czar Nicolas contre les patriotes polonais, en invitant le clergé de la Pologne à soutenir l'autorité de l'empereur. Ce dernier ne répondit à cette marque de condescendance qu'en supprimant plus de deux cents congrégations catholiques. Les protestations du pape (6 septembre 1832) ne reçurent de réponse qu'au mois de mai suivant, encore cette réponse, signée Gourieff, fut-elle loin d'être suffisante. Les persécutions contre les Polonais catholiques continuèrent de plus belle, ainsi que les conversions violentes à la religion grecque. « Le pape, dit encore G. Vitali, n'osa pas protester de nouveau contre ces abus de la force, qui excitèrent un cri d'horreur dans l'Europe entière. Cédant enfin à la voix de l'opinion publique, Grégoire XVI se décida à annoncer publiquement, le 22 novembre 1839, les malheurs de l'Eglise romaine en Pologne, en insinuant que ces malheurs étaient dus au czar. Celui-ci répondit en condamnant à la déportation Gutzkowski, évêque catholique de Podolie; il exigea même que le pape intervînt pour engager le prélat exilé à donner sa démission; le pape y consentit. Cet acte de condescendance produisit une indignation générale. Grégoire XVI essaya alors de se justifier, et trouva quelques paroles énergiques, dans son consistoire du 22 juillet, pour flétrir les attentats du czar contre la religion et contre l'humanité. » L'Italie, sous Grégoire XVI, sembla revenir aux beaux jours du moine Hildebrand, et, plus le monde marchait en avant, plus ce pape s'opposait aux bienfaits de la civilisation et du progrès.

Grégoire XVI possédait une robuste constitution, qu'il altéra par de mauvaises habitudes : il avait, entre autres, celle de fumer du tabac très-fort; cela fut cause d'un cancer qui détermina sa mort. Tous ceux qui ont approché ce pape ont répété qu'il était d'un caractère fort gai. On se rappelle l'anecdote de cet ambassadeur français, à qui le pontife demanda des nouvelles de notre romancier populaire, Paul de Kock, et montra dans sa bibliothèque les *Œuvres complètes* de cet auteur. On peut accuser Grégoire XVI, malgré son intelligence, d'avoir méconnu les lois du progrès, et provoqué, par sa haine des lumières, les passions révolutionnaires.

GRÉGOIRE (saint), surnommé **Lousavoritch** (l'*Illuminateur*), premier patriarche de l'Arménie, né à Vagharchabad en 257, mort vers 332. Il descendait de la famille royale des Arsacides de Perse. Echappé tout enfant au massacre des siens, il fut conduit à Césarée et élevé dans la religion chrétienne. Par la suite, il se maria, mais se sépara bientôt de sa femme pour embrasser la vie religieuse, puis accompagna en Arménie le roi Tiridate, qui allait reconquérir, avec l'aide des Romains, le royaume de ses ancêtres. Sa foi religieuse, qu'il ne voulut pas renier, lui valut d'être soumis à douze sortes de tortures, puis jeté dans un puits desséché, d'où il fut tiré au bout de douze ans pour soigner le roi, atteint d'une grave maladie. Il parvint à le guérir, gagna sa confiance, le convertit au christianisme, fut sacré évêque d'Arménie par Léontius, élevé à la dignité de patriarche par Sylvestre II, ordonna des prêtres, fonda des siéges épiscopaux et fit construire un grand nombre d'églises, d'hôpitaux et d'écoles. En 318, Grégoire sacra évêque des Arméniens son fils Grégoire, qui lui servait depuis longtemps de coadjuteur, et se retira dans la caverne de Mani, sur le mont Sebouth, où il termina ses jours. Il laissait l'Arménie presque tout entière convertie au christianisme. Sa fête se célèbre le 30 septembre. On a de lui des *Stromates* ou homélies (Constantinople, 1737), rééditées, avec des *Oraisons* et des *Prières*, à Venise (1838).

GRÉGOIRE II, patriarche des Arméniens, surnommé **Vgaïaser** (*Qui aime le martyre*), mort en 1105. Il était fils du prince Grégoire Magisdros, à la mort duquel il reçut le gouvernement de la Mésopotamie. Peu de temps après, las du pouvoir, il le déposa pour embrasser la vie monastique; mais, en 1065, un concile d'évêques arméniens l'éleva à la dignité de patriarche, et il quitta alors son nom de Vahram pour prendre celui de Grégoire. Les troubles auxquels, à cette époque, l'Arménie était en proie firent regretter à Grégoire le calme de sa vie passée. Il se démit de sa dignité, sacra patriarche son secrétaire, Georges de Lorhi, à la demande de plusieurs princes arméniens (1071), et se retira dans une solitude du mont Taurus. Mais les Arméniens n'en continuèrent pas moins à le considérer comme leur chef religieux, ce qui excita l'irritation du nouveau patriarche et le porta à persécuter Grégoire. Cette conduite amena la déposition de Georges de Lorhi (1073) et le rétablissement de Grégoire sur le siége patriarcal. Toutefois, dès la fin de cette année même, Philarète, prince de Marah, son ennemi, le fit remplacer par un nommé Sergius. Grégoire se retira alors à Ani, dans la Grande Arménie, puis se rendit successivement à Constantinople, à Rome (1075), à Jérusalem, en Egypte, autorisa son neveu, Basile, à prendre le titre de patriarche d'Ani (1082), et se retira dans un couvent, près de Kheroun, où il termina sa vie. Après lui, Basile, son neveu, fut le seul patriarche des Arméniens, et, durant un siècle, cette dignité fut en quelque sorte héréditaire dans la famille de Grégoire.

GRÉGOIRE III, patriarche d'Arménie, surnommé **Balharouni**, du nom de sa famille, né en 1092, mort en 1166. Il fut élu après la mort de son oncle Basile, en 1113. Sa grande jeunesse fit blâmer cette élection par plusieurs évêques, qui refusèrent de le reconnaître et nommèrent un autre patriarche; mais un concile, convoqué par Grégoire en 1114, mit fin à ce schisme et régla pour l'avenir le mode d'élection à la dignité patriarcale. Grégoire assista aux conciles d'Antioche, de Jérusalem, entama d'infructueuses négociations avec Eugène III, au sujet de la réunion de l'Eglise d'Arménie à l'Eglise latine, et désigna, avant de mourir, son frère Nersès pour lui succéder. Il a laissé quelques belles hymnes religieuses.

GRÉGOIRE IV, patriarche d'Arménie, surnommé **Dgha** (l'*Enfant*), mort en 1193. Il succéda à son oncle Nersès en 1173, et fit prononcer par un concile, tenu à Hrhomgla en 1179, la réunion de l'Eglise arménienne à l'Eglise grecque; mais la mort de l'empereur Manuel, qui arriva sur les entrefaites, empêcha cette mesure de se réaliser. Par la suite, Grégoire résolut de se soumettre à l'Eglise romaine et écrivit à ce sujet au pape Lucius III. On a de lui une *Lamentation poétique* sur la prise de Jérusalem par Saladin en 1187 et des *Lettres*, dont un choix a été publié sous le titre de : *Opere del patriarcha Gregorio* (Venise, 1838).

GRÉGOIRE V, patriarche d'Arménie, surnommé **Manoug** (le *Jeune*), mort en 1195. Il fut élu après la mort de son oncle, Grégoire IV, en 1193. Appelé fort jeune à la dignité patriarcale, il s'adonna à toutes sortes de désordres, souleva contre lui le clergé et les nobles, fut enfermé, en 1194, dans la forteresse de Gobidarh, par ordre de Léon II, prince d'Arménie, et se tua en voulant s'évader.

GRÉGOIRE VI, patriarche d'Arménie, parent du précédent, mort en 1202. Il fut élu après la déposition de Grégoire V, en 1195. Plusieurs prélats de l'Arménie orientale choisirent un autre patriarche, Basile, évêque d'Ani. Pendant son patriarcat, Grégoire fut en excellents rapports avec l'Eglise romaine, mais il tenta vainement de ramener l'empereur Alexis l'Ange à des idées de tolérance envers les Arméniens. Il sacra, en 1198, Léon II, roi de Cilicie, et obtint de ce prince la grâce et la liberté de plusieurs seigneurs qui s'étaient révoltés contre lui. Grégoire VI est le dernier patriarche qui appartienne à la famille de Makisdros.

GRÉGOIRE VII, patriarche d'Arménie, surnommé **Anavarzetsi**, mort en 1306. Elu en 1294, après la mort d'Etienne IV, il s'établit à Sis, en Cilicie, tenta de substituer la liturgie romaine aux rites de l'Eglise arménienne, essaya, mais inutilement, de réunir l'Eglise d'Arménie à celle de Rome, sacra roi Sempad en 1297 et demanda au pape de prêcher une croisade contre les musulmans. Il reste de lui des *Lettres*, des *Hymnes*, etc.

GRÉGOIRE VIII, patriarche d'Arménie, surnommé **Khandsoghad**. Il succéda à Jacques III en 1411, se maintint sur son siége quelques années, grâce à l'émir de Cilicie, puis finit par être jeté en prison, déposé, et, dit-on, massacré (1418).

GRÉGOIRE IX, patriarche d'Arménie, surnommé **Mousapegeants**, mort en 1447. Il succéda, en 1440, à Joseph III. Son élection fut attaquée, et de nombreux évêques nommèrent patriarche, en 1441, le moine Guiragos, qui vint habiter le monastère d'Edchmiadzin. Quant à Grégoire, il continua à habiter Sis et restreignit à la Cilicie l'exercice de son autorité.

GRÉGOIRE X, patriarche d'Arménie, surnommé **Magovetsi**, mort en 1462. Il fut élu en 1443, après la déposition de Guiragos ou Cyriague, fit rétablir l'église patriarcale d'Edchmiadzin, qui tombait en ruines, et prit, en 1454, pour coadjuteur, Arisdaguès, qui lui succéda. Sous son patriarcat, l'Eglise d'Arménie fut troublée par les intrigues de prêtres ambitieux et par les vexations des musulmans. — Les patriarcats de Grégoire XI (1536-1541) et de Grégoire XII (1562-1579) n'ont été signalés par aucun événement digne de remarque.

GRÉGOIRE XIII, patriarche d'Arménie, né à Edesse, mort à Amid en 1606. Il acquit une grande réputation de science et de vertu, et fut élu par un concile d'évêques et de docteurs, assemblés à Edchmiadzin en 1603, après la fuite de David V et de Melchisédec. Son patriarcat fut troublé par les intrigues des deux patriarches dépossédés. Comme il possédait une grande fortune, il fut soumis à toutes sortes de tortures par les ministres de Schah Abbas, qui voulaient le contraindre à déceler ses trésors, racheta sa liberté moyennant une forte somme d'argent, se retira à Amid et y mourut des suites des mauvais traitements qu'il avait subis.

GRÉGOIRE, gouverneur de la province d'Afrique, mort en 647. Il venait de se déclarer indépendant de l'empereur Constant II lorsque les mahométans, sous les ordres d'Abd-Allah, envahirent le nord-ouest de l'Afrique. D'après Cardonne, Grégoire, à la tête de 120,000 hommes, marcha contre l'armée musulmane, forte seulement de 40,000 hommes, et la rencontra à Yacoubé. Après une bataille acharnée, qui, au dire du chroniqueur, dura plusieurs jours, Grégoire fut tué par un nommé Zobeïd, et son armée subit une complète défaite. Avant la bataille, il avait fait annoncer qu'il donnerait sa fille, dont la beauté était éclatante, et 100,000 dinars à qui lui apporterait la tête d'Abd-Allah. Lorsqu'il fut frappé à mort, sa fille, qui combattait vaillamment auprès de lui, tomba entre les mains de l'ennemi, et Abd-Allah la livra avec 100,000 dinars à Zobeïd, qui lui apporta la tête de Grégoire.

GRÉGOIRE, roi d'Ecosse de 875 à 892. Il succéda à Ethus, chassa les Pictes de la presqu'île de Fife, enleva aux Danois Berwick et le Northumberland, chassa les Bretons de la partie de l'Ecosse dont ils s'étaient emparés, fit régner la tranquillité dans ses Etats, pacifia l'Irlande et mourut après un règne glorieux, laissant pour successeur Donald V.

GRÉGOIRE, hagiographe grec du xe siècle. Il était, dit-on, prêtre à Césarée en Cappadoce. On a de lui une *Vie de saint Grégoire de Nazianze*, dont la traduction latine se trouve dans les *Vies des saints* de Surius, et un écrit intitulé : *In patres Nicænos*, publié avec la traduction latine dans le *Novum auctuarium* de Combéfis.

GRÉGOIRE (Pierre), jurisconsulte français, né à Toulouse vers 1540, mort en 1597, ou, d'après Calmet, en 1617. Il professa successivement le droit à Cahors (1570), à Toulouse, à Pont-à-Mousson (1582), où il fut doyen de la Faculté, eut avec les jésuites de cette ville de vifs démêlés, à la suite desquels il se rendit à Saint-Mihiel (1585), puis retourna, deux ans plus tard, à Pont-à-Mousson. Grégoire, qui jouissait d'une grande réputation chez ses contemporains, est l'auteur de plusieurs ouvrages où l'on trouve de l'érudition et des idées neuves, mais qui sont dépourvus de méthode. Les principaux sont : *Syntagma juris universi atque legum pene omnium gentium, etc.* (Lyon, 1582, in-fol.); *Universi juris methodus parva* (Lyon, 1582); *Syntaxis artis mirabilis* (Lyon, 1583, 3 vol. in-8o); *Réponse au conseil donné par Charles du Moulin sur la dissuasion de la publication du concile de Trente en France* (Lyon, 1584); *De republica* (1596, in-4o); *Juris canonici partitiones* (Lyon, 1594), etc.

GRÉGOIRE, patriarche de Constantinople, né à Dimitzana (Arcadie) en 1739, tué à Constantinople en 1821. Il entra dans les ordres, devint archevêque de Smyrne, où il se signala par ses vertus, et fut appelé, en 1793, à occuper le siége patriarcal de Constantinople. Lorsque, en 1798, les Français firent la conquête de l'Egypte, Grégoire, accusé de leur être favorable, eût péri victime des janissaires et des Turcs fanatiques, si le sultan Sélim ne l'eût pris sous sa protection. Il fut toutefois déposé, se retira au mont Athos, mais reprit bientôt après possession de son siége. A la suite des révolutions de Constantinople en 1808, Grégoire fut de nouveau exilé, puis déposé comme partisan des Russes. Rappelé une troisième fois sur son siége patriarcal, il se trouvait à Constantinople lorsqu'on apprit dans cette ville qu'Hypsilantis venait d'envahir les provinces danubiennes et de donner le signal de l'insurrection des Hellènes (1821). A cette nouvelle, le patriarche fut appelé à comparaître à la barre de l'*apostrophe impériale* et reçut, au milieu des menaces et des cris de mort, l'ordre de lancer l'anathème contre les Grecs insurgés. Grégoire obéit; mais ni son obéissance, ni son caractère, ni son grand âge ne purent le soustraire à la fureur d'une populace déchaînée. Le jour de Pâques, Grégoire, entouré de son clergé, fut arrêté, lié à une corde, traîné dans les rues, pendu à la porte de sa basilique, puis jeté dans le Bosphore. Pendant la nuit, des matelots aperçurent son cadavre qui flottait; ils le reconnurent et le transportèrent sur leur navire à Odessa, où il fut enterré en grande pompe par ordre du gouvernement russe, le 28 juin 1821.

GRÉGOIRE (Henri), constituant, conventionnel montagnard, évêque constitutionnel de Blois, érudit, membre de l'Institut, né à Vého, près de Lunéville, le 4 décembre 1750, mort en 1831.

Issu d'une famille pauvre, il entra dans les ordres, devint professeur au collége de Pont-à-Mousson et fut couronné en 1772 par l'Académie de Nancy, pour un *Eloge de la poésie*. Nommé curé d'Embermesnil, il continua avec passion ses études, fit quelques voyages, de 1784 à 1787, et composa l'année suivante un *Essai sur la régénération physique et morale des Juifs*, qui lui valut une nouvelle palme académique, à Metz. Dans cet ouvrage remarquable, il plaidait avec chaleur la cause de cette race si longtemps proscrite et réclamait pour elle l'égalité civile. Renommé dans le clergé lorrain pour son savoir, sa philanthropie et son libéralisme, il fut élu député de son ordre aux états généraux de 1789. Dès les premières opérations de l'Assemblée, il s'efforça d'entraîner dans le parti des grandes réformes ses collègues ecclésiastiques et de les amener à s'unir avec le tiers état. Il eut ainsi beaucoup de part à la réunion des trois ordres, assista à la mémorable séance du Jeu de paume, où sa présence, ainsi que celle du pasteur Rabaut-Saint-Etienne, a fourni à David un épisode ingénieux de son admirable esquisse. Nommé l'un des secrétaires de l'Assemblée, il se joignit constamment à la partie la plus démocratique de ce